COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2020

Etaient Présents 46 titulaires, 4 suppléants, 10 conseillers ayant donné pouvoir

Présents:

Paule BERGES, André BERNOS, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise BISTUE, Raymond VILLALBA, Aurélie GIRAUDON, Jean-Pierre TERUEL,

Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE

Suppléants:

Jean-Vincent SALLES suppléant de Jean-Claude COUSTET, Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE, Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET,

Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Pouvoirs:

Guy BONPAS-BERNET à Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA à Pierre CASABONNE, Michel CONTOU-CARRERE à Evelyne BALLIHAUT, Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER, Henriette BONNET à Denise MICHAUT, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU à Michel ADAM, Anne BARBET à Marylise BISTUE, Dominique LAGRAVE à Claude LACOUR, Jacques MARQUEZE à Marthe CLOT

Absents:

Joseph LEES (excusé), Jean-Michel IDOIPE (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Gérard LEPRETRE (excusé), Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET (excusé), Christophe GUERY (excusé), Jacques NAYA (excusé), Alain CAMSUSOU, Cédric LAPRUN, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Pierre SERENA, Maïté POTIN, Didier CASTERES, André LABARTHE, Jean-Etienne

GAILLAT, Elisabeth MIQUEU

REÇU

RAPPORT N° 18-200227-FIN-

le -4 MARS 2020

SOUS-PRÉFECTURE

BUDGET ANNEXE DU SERVICE CULTUREL COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Mme MÉDARD indique que le Compte Administratif de l'exercice 2019 du Budget Annexe du Service Culturel est arrêté comme suit, avant affectation des résultats antérieurs :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Section Investissement	18 882,83 €	33 273,21 €	14 390,38 €
Section Fonctionnement	990 604,82 €	997 231,48 €	6 626,66 €
	Résultat 2018	Exercice 2019	<u>Résultat</u>
Section Investissement	80 672,97 €	14 390,38 €	95 063,35 €
Section Fonctionnement	39 608,07 €	6 626,66 €	46 234,73 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité. M. le Président ne participant pas au vote

- APPROUVE le Compte de Gestion,
- APPROUVE le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe du Service Culturel qui est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier des Finances Publiques.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 février 2020

Suit la signature

Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

10

-4 MARS 2020

SOUS-PRÉFECTURE OLORON S^{TE} MARIE